

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

RÈGLEMENT

ECOLE H. DÈS- P. GRIPARI ROUTOT

ORGANISATION GÉNÉRALE

La reprise se fera de façon progressive et à la condition que le protocole sanitaire puisse être respecté.

Mardi 12 mai : CP et CM2

Lundi 18 mai : GS et CM1

Lundi 25 mai : CE1 et CE2

Jeudi 28 mai : PS et MS

Si la capacité d'accueil est dépassée, l'organisation à la demi-semaine sera adoptée.

Si un parent décide de remettre son enfant à l'école, il s'engage à le scolariser tous les jours où il y aura classe et à respecter les horaires et l'organisation proposée.

Si un parent souhaite que son enfant revienne après la date précisée ci-dessus, il devra prévenir la directrice à l'avance.

HORAIRES DE L'ÉCOLE

Les horaires de l'école sont modifiés : 8h30-11h30 et 13h-15h

Les accueils et les sorties seront échelonnés :

Accueil	Midi	Sortie
8h30 CP et CE2	11h20 CP et CE2	14h50 CP et CE2
8h40 CM2 et CE1	11H25 CM2 et CE1	14h55 CM2 et CE1
8h50 CM1 et GS	11H30 CM1 et GS	15h00 CM1 et GS
9h00 PS et MS	11H35 PS et MS	15H05 PS et MS

Après le déjeuner, les enfants pourront arriver entre 12h50 et 13h00.

Le respect de ces horaires est très important. Les enfants de la garderie arriveront à 8h30 et repartiront à 15h.

Les fratries pourront arriver ensemble à l'heure le plus tôt correspondant aux niveaux des enfants.

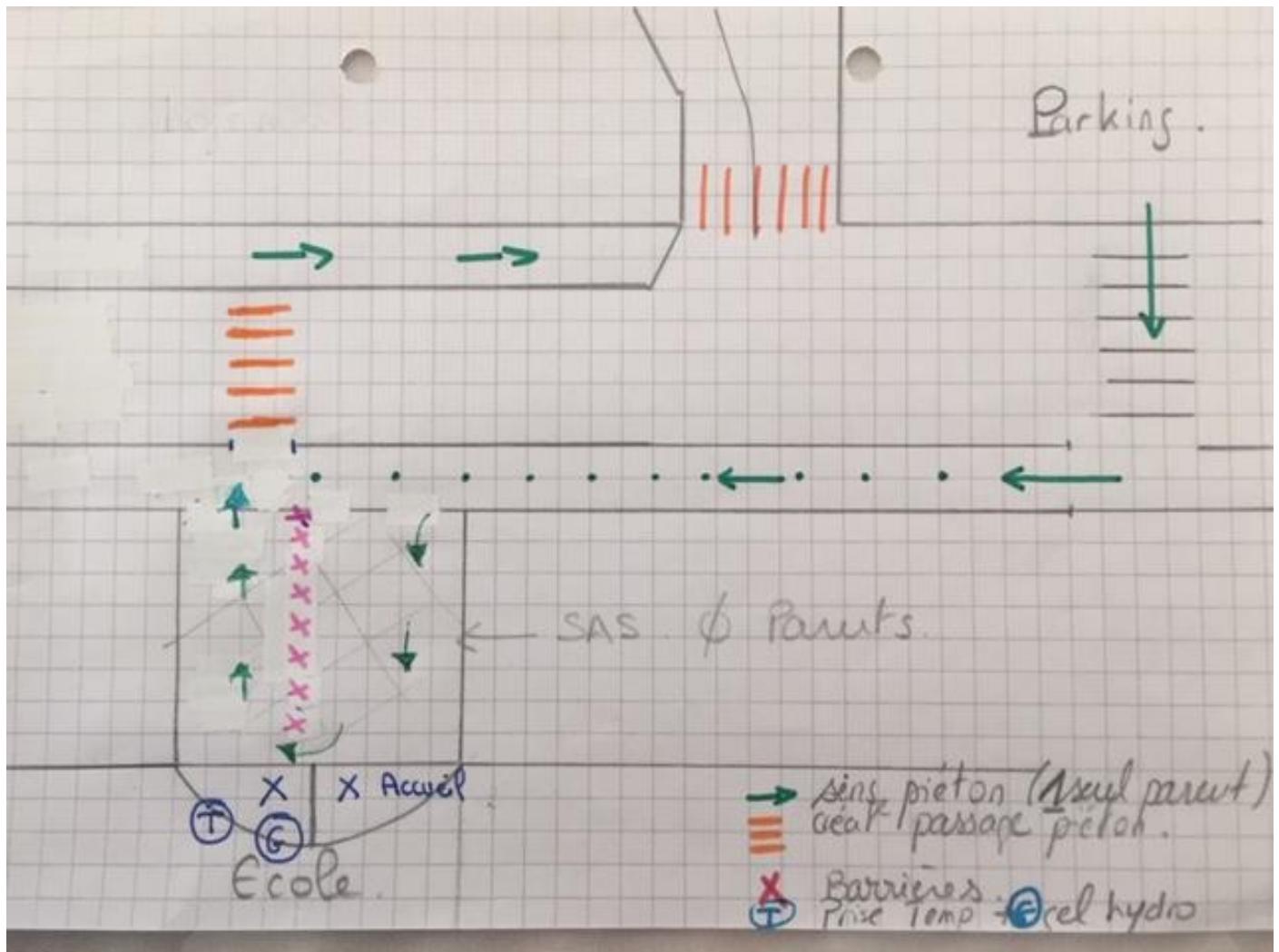
Chaque enfant quel que soit son âge est obligatoirement accompagné d'une seule personne.

Aucune personne étrangère à l'école n'est autorisée à rentrer. L'accueil se fera à la grille de l'école.

Il est interdit de rester devant l'école ou sur le parking.

SENS DE CIRCULATION

Un sens de circulation sera mis en place pour éviter les croisements de personnes.



Des sens de circulation dans l'école et en classe seront mis en place.

Les récréations auront lieu par groupe de classe.

PROTOCOLE SANITAIRE

La température des enfants sera prise à l'arrivée à l'école. Si elle est supérieure à 37.8°C, l'enfant ne sera pas accepté. Elle sera également prise à la sortie.

Si un élève ou un membre du personnel a des symptômes, il sera isolé dans la BCD et portera un masque. Chaque parent devra donner un numéro de téléphone où il est joignable à tout moment de la journée.

Une distance de sécurité d'1m doit être respectée tout au long de la journée également pendant la sieste des élèves.

Les gestes barrière doivent être respectés. Les parents doivent les expliquer aux enfants avant la reprise. Ils seront également explicités par les enseignants. Si un enfant ne respecte pas les gestes barrière et si l'on estime qu'il met en danger la santé d'autrui, il ne sera plus accueilli à l'école.



Tous les adultes de l'école porteront un masque quand les distances de sécurité ne pourront pas être respectées.

Le lavage des mains (savon liquide ou gel hydro alcoolique sous contrôle d'un adulte) doit être réalisé, à minima :

- à l'arrivée dans l'école ;
- avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- avant et après chaque repas ;
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

Les enfants d'élémentaire peuvent venir à l'école avec un masque mais c'est interdit pour les enfants de maternelle.

Les locaux seront aérés plusieurs fois par jour.

Un nettoyage régulier des sanitaires, des tables, chaises, clenches, interrupteurs... sera effectué plusieurs fois par jour.

Un nettoyage approfondi des locaux aura lieu tous les jours.

Les portes devront au maximum rester ouvertes pour éviter les contacts.

Les jeux de la cour de récréation sont interdits. Il est également interdit de manipuler le matériel collectif.

Il est interdit d'apporter des jouets venant de la maison.

Le matériel pédagogique ou les objets manipulés par les enfants devront être désinfectés après chaque utilisation.

RESTAURATION

La MFR étant fermée, des plateaux repas froids seront livrés directement à l'école. Les repas seront pris dans les salles de classe sous la surveillance d'un enseignant ou d'un membre du personnel communal.

Il faudra prévenir une semaine à l'avance de la présence de l'enfant à la cantine.

GARDERIE

Les horaires de la garderie vont être modifiés. Elle sera ouverte de 7h30 à 8h30 le matin et de 15h à 18h le soir.

Les mêmes règles de sécurité seront appliquées au périscolaire.

Ce règlement peut être amené à évoluer au fur et à mesure.

Les enseignants et le personnel communal s'engagent à faire respecter le protocole de sécurité et ne peuvent être tenus responsables en cas de contamination.

Nous soussignés attestons avoir pris connaissance de ce règlement et nous engageons à le respecter.

Signatures